



LA SNCF VOUS APPARTIENT !

Défendons-la ensemble !

Après des mois d'inflation galopante et alors que 4 français sur 10 ne partiront pas en vacances cet été, après six mois d'une lutte contre une réforme des retraites inacceptable à bien des égards et rejetée par 7 français sur 10, le Gouvernement et la direction de la SNCF continuent leur entreprise de démolition de votre service public ferroviaire.

Résultat : augmentation du prix des billets, dysfonctionnements techniques et multiplication des camions sur les routes.

Sous couvert d'une **ouverture à la concurrence**, dont on s'aperçoit déjà qu'elle n'est qu'un prétexte visant à démanteler votre SNCF et à abaisser les droits des salariés, direction SNCF et Gouvernement, aidés çà et là par des exécutifs régionaux pressés de livrer notre bien national aux profits, accélèrent le rythme et prennent des décisions qui pourraient être lourdes de conséquences !

C'est à un véritable scandale financier, social et environnemental auquel nous assistons !

Nous pouvons faire autrement !

Durant cette période estivale, la Fédération CGT des Cheminots souhaite s'adresser à vous afin de faire le point sur les attaques engagées, mais aussi proposer des solutions permettant de sortir par le haut et collectivement d'une situation que VOUS et NOUS subissons !

Bonne lecture !



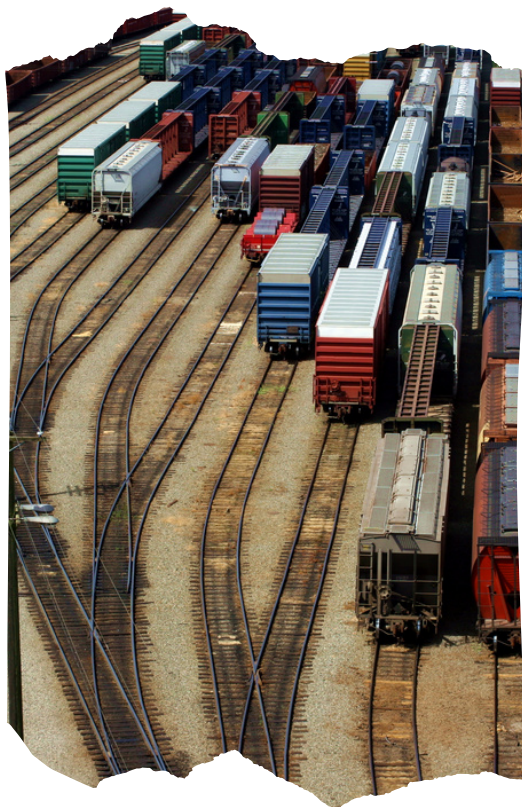
FRET SNCF : LA LIQUIDATION ?

Répartition des modes de transport de marchandises en France

- **Routier : 88,4 %**
- **Fer : 9,6 %**
- **Fluvial : 2 %**

UN SCANDALE ÉCONOMIQUE, SOCIAL ET ENVIRONNEMENTAL !

Le Gouvernement et la direction SNCF sont main dans la main pour devancer une hypothétique décision de la Commission européenne, qui reproche à l'État français d'avoir aidé de manière illicite Fret SNCF dans le cadre de l'ouverture à la concurrence du transport de marchandises par fer survenue en 2006. Ils veulent purement et simplement liquider Fret SNCF au 1er janvier 2024 ! À l'heure des défis environnementaux liés au réchauffement climatique, c'est un pur scandale et une ineptie !



LES PRINCIPALES AMBITIONS DE NOS DIRIGEANTS POUR FLINGUER DÉFINITIVEMENT VOTRE FRET SNCF !

- **Lancement de la liquidation de Fret SNCF** et interdiction définitive d'utiliser le nom « Fret SNCF ».
- **Cession des contrats rentables** aux opérateurs ferroviaires privés autre que SNCF et interdiction de se repositionner sur ceux-ci pour une durée de 10 ans.
- **Interdiction** faite aux entreprises de fret ferroviaire appartenant déjà au groupe SNCF de répondre aux appels d'offres des chargeurs pour une durée de 5 ans.
- **Cession aux opérateurs privés de 62 locomotives** et mise à disposition des conducteurs assurant actuellement ce trafic.
- **Cession de 40 % des actifs immobiliers** de Fret SNCF aux entreprises ferroviaires privées.

Rien n'oblige le Gouvernement et la direction SNCF à accélérer le rythme. La procédure européenne suit son cours, et son avis définitif ne sera rendu que dans plusieurs mois ! C'est donc un prétexte pour désosser la SNCF.

SAUVEGARDER ET DÉVELOPPER, ON SAIT COMMENT FAIRE !

Pour l'atteindre, la CGT propose de suivre les phases suivantes :

Phase 1 Reconstitution (2021-2030)

L'objectif est de retrouver le volume de l'année 2000, soit 55 milliards de tonnes par kilomètre, en réactivant et en régénérant la plupart des installations existantes, mais aussi en reconstituant des effectifs et des organisations de production adaptées.

Phase 2 Accélération (2031-2040)

Un développement massif des volumes transportés pourra être organisé grâce à la création de nombreuses nouvelles dessertes suite à l'aboutissement des projets lancés dans la phase précédente : infrastructures, nouveaux matériels... Cette étape doit permettre de passer de 55 à 110 milliards de tonnes transportées par kilomètre.

Phase 3 Consolidation (2041-2050)

La dynamique de développement donnera de nouveaux moyens et permettra de renforcer les flux sur les dessertes créées précédemment générant le passage de 110 à 144 milliards de tonnes transportées par kilomètre. C'est l'équivalent de 1 000 « Perpignan-Rungis » en plus à horizon 2050 !



LA SNCF C'EST :

- 27 057 km de voies exploitées
- 3 000 gares
- 15 000 trains par jour

CONCURRENCE DANS LE FERROVIAIRE : UNE ARNAQUE MONUMENTALE !

ILS VEULENT TUER LE SERVICE PUBLIC SNCF !

Contrairement à l'entreprise publique, un opérateur privé ou une filiale de la SNCF de droit privé cherchent toujours une rentabilité financière la plus importante possible. Si le « chiffre d'affaires » n'est pas à la hauteur des appétits financiers, et ce « quoi qu'il en coûte » pour l'utilisateur, ils suppriment de l'emploi, dégradent les conditions de travail et les conditions sociales des salariés restants. Ils économisent sur la maintenance des infrastructures et des trains, ils ferment des guichets, voire des gares.

La concurrence dans le ferroviaire selon le Gouvernement, c'est donc : moins d'offres de transport, moins de personnel à votre disposition, une dégradation lente mais certaine du service rendu aux usagers.

UNE TARIFICATION LISIBLE ET UN DROIT AUX TRANSPORTS

L'abandon de la tarification de marché est nécessaire pour revenir à une tarification au kilomètre, plus équitable, et améliorer les tarifs sociaux. En parallèle, un réseau de distribution permettant à tous les usagers de pouvoir bénéficier de toute la gamme tarifaire, quel que soit le canal utilisé, doit être mis en place.

« LE TAUX DE TVA APPLICABLE AUX TRANSPORTS PUBLICS (ACTUELLEMENT DE 10 %) DOIT ÊTRE RÉDUIT À 5,5 %, ET LA PRISE EN CHARGE DES FRAIS DE TRANSPORT DOMICILE/TRAVAIL DOIT ÊTRE SUPPORTÉE À 100 % PAR L'EMPLOYEUR, SUR L'ENSEMBLE DU TERRITOIRE. »

RENFORÇONS NOS POUVOIRS COMMUNS D'INTERVENTION !

La qualité du service public ferroviaire requiert l'expression des besoins des usagers, le contrôle et l'évaluation de l'utilisation des moyens publics par ceux-ci.

La création d'espaces démocratiques communs aux salariés, usagers et élus, tels que les comités de lignes, les comités de partenaires, permettrait de déterminer les besoins des populations et des salariés en s'appuyant sur le rôle politique des élus.

VRAIMENT AU SERVICE DE LA NATION ?

Selon le Gouvernement, l'arrivée de la concurrence sur le territoire devait être un bien – et la seule solution – pour le train du quotidien.

UNE ÂPRE RÉALITÉ

Dans les faits, le « rêve » pourrait tourner au cauchemar. Les décrets et ordonnances votés depuis 2018 ont renforcé un peu plus la réforme de la SNCF et dynamité le chemin de fer public d'aujourd'hui et de demain.

L'USAGER PRIS À PARTIE

Certains conseils régionaux ont lancé les procédures d'appel d'offres, voire déjà octroyé l'exclusivité de l'exploitation d'une ligne à d'autres opérateurs que la SNCF. Soyons clairs : un seul opérateur est autorisé sur la même liaison. Exit donc le choix pour l'utilisateur entre la SNCF et un train privé !

Par contre, les rames de trains utilisées actuellement par la SNCF, propriétés du conseil régional, seront données au nouvel opérateur de transport et les cheminots avec ! Voilà où passe l'argent public ! Voilà où passe VOTRE et NOTRE argent !



ENSEMBLE, NOUS POUVONS GAGNER !

UNE SEULE SNCF,
ENTREPRISE
PUBLIQUE AU
SERVICE DE LA
NATION !

BAISSE DE LA
TVA SUR LES
BILLETS DE
TRAIN !

DÉNONCER ET
STOPPER L'ARNAQUE
DE LA
CONCURRENCE QUI
VISE À NOUS
PRIVER DE TRAINS
PUBLICS !

SAUVEGARDER ET
DÉVELOPPER LE
TRANSPORT
PUBLIC DE
MARCHANDISES
PAR FER !

Le service public ferroviaire, parce qu'il répond à l'intérêt général, n'est pas une activité comme les autres, ne peut donc pas être soumis aux lois du marché.

Il ne peut pas lui être appliqué les règles des grands groupes privés car il n'est « bénéficiaire » que dès lors qu'il répond de manière fiable et efficace aux besoins des populations en tous points du territoire.

*Voilà pourquoi
votre SNCF
doit rester
100 % publique !*

